

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 18 novembre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019**

**2019 DAE 291** Budget Participatif - Remise en état des fresques du marché couvert des Batignolles (17e) endommagées par un incendie – 7.600 euros - subvention à l'association Art en Ville.

**Mme Olivia POLSKI, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2511-13 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'approuver l'attribution d'une subvention à l'association Art en Ville en vue de la remise en état des fresques du marché couvert Batignolles, endommagées par un incendie ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 28 octobre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Olivia POLSKI, au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 7.600 euros est attribuée, dans le cadre de l'édition 2018 du Budget Participatif Parisien, à l'association Art en Ville – 30, rue Nollet 17e – Simpa : 186749, 2019\_09539.

Article 2 : Cette dépense sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**